

Communiqué de presse

Neuilly-sur-Seine, le 4 avril 2016

CONCLUSION D'UN NOUVEAU CONTRAT DE CREDIT SENIOR D'UN MONTANT DE 300 MILLIONS D'EUROS

Kaufman & Broad a conclu ce jour avec un syndicat de huit banques internationales conduit par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank agissant comme Coordinateur, BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Goldman Sachs International et Natixis agissant comme Bookrunners et Mandated Lead Arrangers et composé de Arkea Banque Entreprises et Institutionnels, Banque Européenne du Crédit Mutuel, BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Goldman Sachs International Bank, La Banque Postale, Monte Paschi Banque et Natixis agissant comme Prêteurs, un nouveau Contrat de Crédit Senior (le « Contrat de Crédit Senior 2016 »), destiné notamment à refinancer la dette bancaire existante de la Société à l'occasion de la cession partielle de sa participation dans Kaufman & Broad par Financière Gaillon 8 annoncée le 27 janvier 2016 (l'« Opération »). La mise à disposition des nouveaux crédits au titre du Contrat de Crédit Senior 2016 sera soumise à certaines conditions, dont la réalisation de l'Opération.

Dans le cadre du Contrat de Crédit Senior 2016, le groupe disposera de crédits syndiqués composés de crédits à terme sous la forme d'une Tranche A (la « Tranche A ») d'un montant en principal de 50 millions d'euros remboursable par versements échelonnés et à maturité 2021 et d'une Tranche B (la « Tranche B ») d'un montant en principal de 150 millions d'euros et à maturité 2021, ainsi que d'une ligne de crédit renouvelable (le « Crédit Renouvelable ») d'un montant en principal de 100 millions d'euros, soit un montant total de 300 millions d'euros. Les montants mis à disposition dans le cadre du Contrat de Crédit Senior 2016 seront affectés notamment au remboursement des crédits au titre du contrat de crédit senior conclu par la Société le 19 mars 2014 et au financement du rachat par la Société de ses propres actions à hauteur d'un montant maximal de 50 millions d'euros dans le cadre de l'Opération.

Le Contrat de Crédit Senior 2016 prévoit par ailleurs que la Société paiera des intérêts sur la base d'un taux d'intérêt égal à l'EURIBOR augmenté d'une marge, dont le taux se situera entre 2,50% et 2,75% par an pour la Tranche A et le Crédit Renouvelable et entre 2,75% par an et 3,00% par an pour la Tranche B, en fonction du ratio de levier du groupe.

En outre, le Contrat de Crédit Senior 2016 prévoit notamment que pour chaque semestre comptable à compter du 30 novembre 2016 et jusqu'à l'échéance du contrat (soit 2021), le groupe respecte (i) un ratio de levier financier inférieur ou égal à 3,0 et (ii) un ratio d'endettement inférieur ou égal à 2,5 en 2016 et 2017, 2,0 en 2018 et 1,75 à partir de 2019.

Le Contrat de Crédit Senior 2016 ne donnera pas lieu à l'octroi de sûretés réelles par la Société et le Groupe.

Ce communiqué est disponible sur le site www.kaufmanbroad.fr

Contacts

Directeur Général

Finances

Bruno Coche

01 41 43 44 73

Infos-invest@ketb.com

Relations Presse

Fabien Aufrechter

Havas Paris

01 58 47 93 71

fabien.aufrechter@havasww.com

Camille Petit

Burson-Marsteller

01 56 03 12 80

contact.presse@ketb.com

A propos de Kaufman & Broad - Depuis près de 50 ans, Kaufman & Broad conçoit, développe, fait construire et commercialise des maisons individuelles en village, des appartements et des bureaux pour compte de tiers. Kaufman & Broad est l'un des premiers Développeurs-Constructeurs français par la combinaison de sa taille, de sa rentabilité et de la puissance de sa marque.

Le présent document contient des informations prospectives. Celles-ci sont susceptibles d'être affectées par des facteurs, connus et inconnus, difficilement prévisibles et non maîtrisés par Kaufman & Broad, qui peuvent impliquer que les résultats diffèrent significativement des perspectives exprimées, induites ou prévues par les déclarations de la société. Ces risques comprennent notamment ceux qui sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de Risques » du Document de Référence déposé le 9 mars 2016 auprès de l'AMF sous le numéro D.16-0125

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou une offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays.